

Sur motion de Mr. *Auldjo*, secondé par Mr. *Lees*,

ORDONNE', que Mr. *Auldjo* ait la permission d'introduire un *Bill* pour appointer des Commissaires, pour traiter avec des Commissaires qui sont ou seront appointés par la Province du *Haut Canada*.

Et il a présenté le *Bill* en conséquence, lequel a été reçu et lu pour la première fois.

ORDONNE', que le dit *Bill* soit lu une seconde fois Samedi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération la motion faite par Mr. *Young*, Mardi le 18e. courant, conçue en ces termes, " qu'il soit une instruction au Comité appointé, à l'effet de préparer et " apporter un *Bill* pour la nomination des Officiers Rapporteurs, &c. " de considérer quelles sont les qualifications nécessaires pour donner " droit aux personnes d'être élues Membres de cette Chambre et d'en " faire rapport."

La Chambre a procédé à prendre la dite motion en considération.

Mr. *Grant* a proposé, secondé par Mr. *Bonav. Panet*, que la considération d'icelle soit remise au premier d'Août prochain.

La Chambre s'est divisée sur la question, et les noms ont été pris comme suit :

Pour

Messieurs *Durocher*, *Paquet*, *Tetù*, *Berthelot*, *Martineau*, *De Bonne*, *Perinault*, *T. Coffin*, *Dumas*, *Grant*, *Bedard*, *B. Panet*, *De Rocheblave*, *Menut Huot*, *Planté* et *Taché*.

Contre

Messieurs *Fisher*, *Allsopp*, *Lees*, *Dunier*, *Auldjo* et *Young*.

Et y ayant une majorité d'onze pour l'affirmative,

ORDONNE', que la considération de la motion de Mr. *Young* soit remise au premier d'Août prochain.

Alors,